



11 mars 2010

PLAN SALAIRE 2010

La Direction a réuni ce jour les Organisations Syndicales dans le cadre de la Négociation Annuelle Obligatoire.

Lors de cette deuxième réunion de négociation, elle a proposé de nouvelles mesures en complément de celles formulées lors de la réunion du 18 février.

Mesures d'augmentation salariales complémentaires

- La Direction a confirmé sa volonté de porter ses efforts sur les salariés au coefficient 150 en proposant un niveau d'augmentation individuelle (au mérite) de 1.5% (contre 1 % proposé précédemment).
- Pour les salariés ayant un coefficient 175 à 220, le niveau d'augmentation individuelle serait également porté à 1.5% (contre 1 % proposé précédemment).
- Les salariés ayant un coefficient 260 à 280 pourront désormais bénéficier d'une augmentation générale de 1.5% et d'une augmentation au mérite de 1.5%
- Pour les cadres ayant un coefficient supérieur ou égal à 300, le pourcentage d'augmentation au mérite est porté à 2.5% (contre 2 % proposé précédemment).

Récapitulatif de l'ensemble des mesures salariales proposées à l'issue des deux réunions de négociation

Coefficient	150 (Smic +1%)	175 à 220	225 à 250	260 à 280	300 à 520
Augmentation générale	1.5%	1.5%	1.5%	1.5%	-
Augmentation individuelle (au mérite)	1.5%	1.5%	1.5%	1.5%	2.5%

Autres mesures proposées en complément des mesures salariales

Remboursement titre de transport

Augmentation de la prise en charge employeur qui serait portée de **65% à 75%**.

Prime petite enfance

Harmonisation du montant de la prime petite enfance applicable aux salariés non-cadres (**300€**) à tous les salariés de statut AMN, AMA et CAD aujourd'hui éligibles à une prime de 260€.

L'ensemble de ces mesures prendraient effet à compter du 1^{er} juillet 2010, sous réserve de la conclusion d'un accord avec les organisations syndicales.

A travers ces dernières propositions, la Direction a cherché à se rapprocher des propositions émises par les organisations syndicales et à répondre aux besoins exprimés par les salariés dans le contexte économique actuel, tout en tenant compte de la situation financière de l'entreprise. La Direction souhaite ainsi réaffirmer sa reconnaissance des nombreux efforts des salariés et soutenir l'implication des équipes pour préparer l'avenir et la sortie de crise dans les meilleures conditions.